

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 6 (1960)

Heft: 4

Rubrik: Chronique romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des urnes et des hommes.

Les électeurs de trois cantons romands ont été appelés à se prononcer, ces dernières semaines, sur des sujets qui me paraissent dignes de figurer dans cette chronique. Commençons par Genève, où le peuple souverain — masculin — a décidé, à une très belle majorité, d'accorder aux citoyennes du bout-du-lac le droit de vote en matières cantonale et communale. Genève s'aligne ainsi derrière Vaud et Neuchâtel, dans la colonne des « cantons émancipés ». Il faut cependant craindre que ce nombre reste inchangé pendant quelques années : lors de la consultation fédérale qui eut lieu l'an passé sur le même sujet, ces trois cantons étaient, en effet, les seuls à donner une majorité en faveur du suffrage féminin. Le prochain à suivre le mouvement sera probablement Bâle, où la majorité rejetante était relativement mince.

Vaudois et Vaudoises, de leur côté, ont approuvé un projet gouvernemental extrêmement important du point de vue politique. Il ne s'agissait ni plus ni moins de remanier complètement les circonscriptions électorales. Jusqu'alors, les députés au Grand Conseil étaient élus par cercles — soixante pour l'ensemble du canton. Désormais, par suite d'un regroupement sérieux, ils émaneront de trente arrondissements électoraux, dans lesquels la représentation proportionnelle sera systématiquement appliquée, alors que jusqu'ici les petits cercles campagnards connaissaient encore le scrutin majoritaire.

Bien que l'enjeu ait été gros, et l'opposition très marquée à la campagne et surtout dans le vignoble, le 16 % seulement du corps électoral s'est déplacé. Il faisait tellement beau ce week-end-là...

Dans le canton de Neuchâtel, par contre, près de 60 % des électeurs et électrices (ces dernières jouaient le jeu pour la première fois) ont rejeté massivement un projet pourtant accepté par le législatif cantonal de rendre obligatoire l'impôt ecclésiastique, jusqu'ici facultatif. La campagne de presse avait été d'une extrême vigueur, pour ne pas dire verveur, et l'on vit d'excellents

hommes d'Eglise perdre le sens de la charité chrétienne et de la tolérance en entrant dans la lice. Il faudra que l'Eglise Réformée — le mouvement parlait de ses organes directeurs — trouve un moyen plus souple d'équilibrer son budget.

Ça mord !

Les perchettes du lac de Neuchâtel souffrent d'une épidémie mystérieuse qui fait la désolation des pêcheurs et des amateurs de filets de perches. Espérons que d'ici l'été le mal sera enrayé, pour que les estivants puissent au moins amortir d'une bonne friture le prix du permis mensuel qu'ils s'octroient en juillet ou en août. N'empêche que, sur le même lac, la pêche a été extrêmement fructueuse l'an passé : la statistique officielle annonce 550.000 kilos de poisson pêché, ce qui fait un joli volume (et il ne s'agit là que des pêcheurs professionnels). Il y a mieux : la vente, naguère médiocre ou mauvaise, est désormais excellente. Des accords ont, en effet, été passés avec... la France, qui nous achète pratiquement tous les surplus de féras, bondelles et autres brochets.

Et, puisque je parle de poisson, permettez-moi, malgré la fuite du temps, un rapide retour au 1^{er} avril. Le temps des farces ne dure qu'un jour, mais celles de cette année avaient une envergure assez exceptionnelle. La presse occupe évidemment la plus grande place dans cette revue, mais je m'en voudrais de ne pas citer les poulbots lausannois qui, semble-t-il, s'étaient constitués en gangs parfaitement organisés pour le premier du mois. Tout au long de la journée, en effet, les wattmen et conducteurs de trolleybus ont dû se livrer à une gymnastique effarante pour délivrer leurs véhicules des boîtes de conserve et autres accessoires sonores subrepticement amarés à leurs pare-chocs arrière. Dans toute la ville, le carillon était général — et, je dois le dire, la bonne humeur de l'homme dans la rue aussi.

A Neuchâtel, la « Feuille » a publié la photo d'un kiosque à journaux de l'Avenue de la Gare, détruit par une explosion. Il s'agit là d'une espèce de serpent de mer, le kiosque en question ayant suscité des polémiques sans fin par son emplacement, son utilité plus ou moins re-

lative, son style approuvé ou décrié. Et l'explosion, bien que factice, aura certainement plu aux détracteurs du kiosque, en les ramenant peut-être à un meilleur sens de l'humour.

A Genève, on annonçait le plus sérieusement du monde une visite-éclair de M. Krouchtchev, arrivant de Paris pour participer à la conférence du désarmement. Le style « agence télégraphique » était si parfaitement rendu dans sa concision, sa froideur et sa platitude, que nombre de lecteurs ont tenu cette visite pour un fait accompli.

A Lausanne, le « poisson » le plus spectaculaire touchait le fameux guet de la cathédrale. On sait que, seule en Europe, la cité vaudoise possède encore un crieur d'heures, qui opérerait, jusqu'à ces derniers temps, de neuf heures du soir à quatre heures du matin. La Municipalité, qui paie ce « fonctionnaire », a cependant jugé que le poste était un peu trop honorifique, et l'a chargé d'une loge de concierge à la demi-journée, en réduisant les « criées » de 22 heures à 2 heures. Gros émoi dans la population, dans la presse et chez les « Amis de la Cité ». Et reportage d'une page dans la « Tribune », le 1^{er} avril, pour annoncer que le guet serait désormais électronique, et que chaque heure passerait dorénavant un enregistrement « ad hoc » avec la voix... d'Albert Urfer !

Mais le plus drôle de ces poissons artificiels était, à mon avis, celui de la « Gazette », annonçant un cocktail offert par M. Eddy Bauer à l'occasion de sa nomination comme conseiller militaire de M. Bourguiba. Or, M. Eddy Bauer, qui est effectivement expert en blindés, est un homme de droite qui attaque violemment les collaborateurs du « Miroir du Temps », l'émission d'actualités de Sottens, et parmi eux Charles-Henri Favrod, qui signe nombre d'articles et de reportages à la « Gazette »...

Jean-Pierre NICOD.

★ ★ ★

Savez-vous qu'il y avait en Suisse, l'été passé, 365.000 travailleurs étrangers, ce qui signifie que sur six personnes gagnant leur vie, il y a un étranger ? Les proportions les plus fortes se situent dans le textile (28 %), l'habillement (35 %) et le bâtiment (29 %).